

**VILLE DE VARENNES  
SÉANCE SPÉCIALE**

**22 FÉVRIER 2021  
18 H 40**

Séance spéciale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 22 février 2021, à 18 h 40, par vidéoconférence.

Sont présents : Mesdames et messieurs les conseillers Marc-André Savaria, Geneviève Labrecque, Mélanie Simoneau, Denis Le Blanc, Benoit Duval, Natalie Parent, Gaétan Marcil et Brigitte Collin, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Damphousse.

Sont également présents : M. Sébastien Roy, *directeur général*  
Me Lyne Savaria, *directrice générale adjointe*  
Me Marc Giard, *directeur des Services juridiques et greffier*

En raison de la pandémie de COVID-19 et en application des dispositions de l'Arrêté ministériel 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux du 2 octobre 2020, la présente séance est tenue sans la présence du public et est publiée dès que possible sur le site Internet par un procès-verbal permettant de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres. À l'appel des points à l'ordre du jour, le directeur des Services juridiques et greffier fait la lecture du projet de résolution :

**ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

**2021-086      Promesse d'achat d'immeuble – Lot 6 146 639  
Autorisation de signature**

IL est proposé par monsieur le conseiller Benoit Duval  
APPUYÉ par madame la conseillère Geneviève Labrecque  
ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'AUTORISER monsieur le maire Martin Damphousse, ou en son absence, le maire suppléant, et le greffier, Me Marc Giard, ou en son absence, la greffière adjointe, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, la promesse d'achat d'immeuble à intervenir entre 9128-2723 Québec inc. et la Ville de Varennes; telle entente est annexée à la présente comme si au long reproduite.

Cette dépense sera financée par le surplus non affecté.

*Certificat du trésorier numéro 3508*

ADOPTÉE.

**2021-087      Programme d'aide à la voirie locale  
Volet Projets particuliers d'amélioration  
Demande d'aide financière – Exercice financier 2020-2021**

ATTENDU QUE la Ville de Varennes a pris connaissance des modalités d'application du volet Projets particuliers d'amélioration (PPA) du Programme d'aide à la voirie locale (PAV);

ATTENDU QUE le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU QUE les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU QUE le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé monsieur le conseiller Marc-André Savaria

APPUYÉ par monsieur le conseiller Gaétan Marcil

ET résolu par à l'unanimité des conseillers présents

QUE le conseil municipal approuve les dépenses, d'un montant de 392 438 \$ taxes incluses, relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE.

**2021-088 Embellissement de la route Marie-Victorin – Enfouissement des utilités publiques**

CONSIDÉRANT les conditions du programme « Embellir les voies publiques » d'Hydro-Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame la conseillère Mélanie Simoneau

APPUYÉ par madame la conseillère Brigitte Collin

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE la ville de Varennes demande à Hydro-Québec de réaliser une étude préliminaire en enfouissement incluant l'intégration des besoins en ouvrages de génie civil des entreprises propriétaires des réseaux de distribution câblés, pour la section de la route Marie-Victorin située entre la rue du Souvenir et l'école primaire J-P-Labarre;

QUE la ville de Varennes s'engage à rembourser les coûts engagés si elle décide d'abandonner le projet;

QUE la ville de Varennes mandate Hydro-Québec comme intégrateur technique.

ADOPTÉE.

**2021-089 Programme Rénovation Québec, Volet VI  
Aide aux propriétaires de maisons lézardées**

CONSIDÉRANT que le gouvernement du Québec a annoncé un investissement en 2021-2022 pour soutenir les municipalités;

CONSIDÉRANT la remise en application du programme Rénovation Québec (PRQ) de la Société d'habitation du Québec (SHQ) pour les maisons lézardées;

CONSIDÉRANT qu'il serait prudent de prévoir ce programme sur le territoire de la Ville de Varennes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc

APPUYÉ par madame la conseillère Natalie Parent

ET résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le Conseil municipal de la Ville de Varennes sollicite l'appui financier à la SHQ pour un budget de 60 000 \$.

ADOPTÉE.

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 18 h 41.

*Le maire,*

*Le directeur des Services juridiques  
et greffier,*

---

Martin Dampousse

---

Me Marc Giard, OMA